JUST'MA VILLE

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILLEJUST

006

Septembre - Octobre 2022





Sommaire







Retour en image 04

Remise des dictionnaires

Cinéma en plein air du 2 juillet

L'été du centre de loisirs

La rentrée scolaire

Forum des associations

Sortie des ainées

04

05

06

07

07

08

09

Actualités 10

Lignes de bus Flotte vélo Concours d'éloquence 15 –18 ans Compte rendu du Conseil Municipal Paris Saclay Rénov'

Dossier 15

Extension du centre de loisirs

Cadre de vie 18

Défi zéro déchets18Travaux sur la RD11819Travaux sur l'autoroute A119Consultation publique20

Agenda 21

La clef des Champs 21 La Chasse d'Halloween 22

Associations

15

Soirées jeux 23
Eveil musical de la clé de Sol 23
Spectacles des Zicos 23

23

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE:

Lundi et vendredi : de 9h à 12h30
Mercredi et samedi : de 9h à 12h00
Mardi : de 13h30 à 17h30

Mardi: de 13h30 a 1/h30
 Jeudi: de 13h30 à 18h30

LES SERVICES DE LA MAIRIE VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS:

10

11

12

13

14

Mardi et jeudi : de 9h à 12h30
Lundi et mercredi : de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 13h30 à 16h30

NUMÉROS UTILES:

Accueil – sacs végétaux : 01.69.31.74.40
 Affaires générales - Etat civil : 01.69.31.74.43

Affaires scolaires : 01.69.31.56.60
Urbanisme : 01.69.31.74.46

Communication - Vie associative - Culture: 01.69.31.74.47
Services techniques (secrétariat): 01.69.31.74.46

villejust.fr

facebook.com/mairievillejust
 ♥ twitter.com/mairievillejust
 instagram.com/mairievillejust
 voutube/mairievillejust

Igor TRICKOVSKI

Maire et Vice-Président de la Communauté Paris-Saclay

Sylvie ARMAND-BARBAZA

1^{ère} Adjointe Finances

Valéry LAURENT

2^{ème} Adjoint Développement Durable et Travaux

Isabelle ARMAND

3^{ème} Adjointe Affaires Sociales

Richard PELISSERO

4^{ème} Adjoint Urbanisme réglementaire et Aménagement

Pierre CAMBON

5^{ème} Adjoint Numérique et Réseaux

Le Maire et les élus sont à votre écoute. Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat du Maire et des élus au 01.69.31.74.41 ou envoyez un mail à : secretariat-maire@villejust.fr

Édito



Igor TRICKOVSKIMaire de Villejust,
Vice-Président de la Communauté
Paris-Saclay

Chères Villejustiennes et Chers Villejustiens,

ous voilà sur les rails d'une nouvelle année scolaire qui va venir rythmer notre vie municipale. Et cela n'a pas tardé puisqu'après une rentrée qui s'est passée dans la joie pour tous les enfants de Villejust, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux enseignants et enseignantes de nos écoles et d'accompagner Valérie Gouron dans sa nouvelle mission de directrice de l'école élémentaire.

Dans la foulée nous avons pu nous retrouver auprès de nos associations dont le dynamisme vous a tous ravis puisque vous êtes de plus en plus nombreux à prendre part à leurs activités et c'est un véritable motif de réjouissance.

Cette rentrée, et nous le partageons tous, est également marquée par d'importantes interrogations et même inquiétudes sur le prix de l'énergie et l'impact que cela peut avoir sur les budgets familiaux, mais aussi sur celui de notre ville. L'augmentation du coût de l'électricité pour des secteurs qui ne sont pas régulés comme certains des collectivités nous fait peser une très lourde facture. C'est aussi pour cela que nous avions anticipé la nécessité de procéder à des travaux importants de réhabilitation de nos équipements publics qui sont nombreux et de qualité pour une ville de notre taille, mais qui nécessitent de revoir leur isolation et leurs modes de chauffage afin d'être plus vertueux à la fois d'un point de vue environnemental et financier.

Je vous l'écrivais il y a quelques mois, j'ai proposé au Conseil municipal que par nos actions nous accélérions la transition écologique à Villejust, car la meilleure énergie est celle qui n'est pas consommée. Ainsi, nous allons entrer dans des phases concrètes où le dojo, le gymnase, la partie ancienne de l'accueil de loisirs vont bénéficier de travaux dans les prochains mois.

C'est dans ce même esprit que nous voulons également changer l'intégralité de notre éclairage public pour le passer en LED, moins consommatrices d'énergie et permettant un pilotage et des réglages plus précis de l'éclairage. Mais avant même d'y procéder, le temps des marchés, acquisitions et travaux étant toujours un peu long, nous allons délibérer au prochain conseil municipal afin de procéder à des extinctions nocturnes dès cet automne. Ainsi, l'éclairage public s'éteindra de nuit, ce qui permettra de contribuer à des économies d'énergies tout en œuvrant contre la pollution lumineuse nuisible à la biodiversité, nous offrant ainsi de retrouver plus encore un beau ciel étoilé au dessus de Villejust.

En cette rentrée nous allons également avoir de quoi nous réjouir puisque nous allons enfin pouvoir profiter de l'extension de notre accueil de loisirs aux Coudrayes qui va pouvoir accueillir tous les enfants qui le fréquentent à partir des vacances de la Toussaint, c'est là un des investissements majeurs de la ville qui va enfin être livré et que nous serons heureux de vous faire découvrir dans ces pages et bientôt sur place.







JUST' MA VILLE - BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE VILLEJUST • **Directeur de la publication :** Igor Trickovski • **Rédaction :** Vanessa Dorey Desplantes, Associations de Villejust. • **Conception et réalisation :** Thomas Racinet thomasracinetstudio@gmail.com • **Crédit images :** Associations de Villejust, Services municipaux. • **Distribution :** Yolle Distribution - Villejust • **Impression :** AKL graphic - tiré en 1400 exemplaires • **Dépôt légal :** ISSN 2742-605X • **Plus d'informations :** <u>villejustfr</u> Service communication : 01.69.31.74.47 - service-communication@villejustfr

omme à l'accoutumée en fin d'année scolaire, lors de la traditionnelle « remise des dictionnaires » Monsieur le Maire , accompagné d'Aurélie Adam, élue déléguée à la Famille, a offert à chaque enfant de CM2, un dictionnaire ainsi qu'une calculatrice scientifique, marquant ainsi le passage prochain au collège. Les parents émus ont eu le plaisir d'assister à cette cérémonie

Les parents émus ont eu le plaisir d'assister à cette cérémonie qui s'est déroulée le **samedi 2 juillet** au matin. Celle-ci était également **la dernière de Sophie Bédout**, institutrice des CM2 et Directrice de l'école avant son départ en retraite.

A l'issue de la remise, les élèves ont présenté des saynètes des Fables de la Fontaine reprise en version Rap/Slam/ Sketchs. Félicitations à eux pour leur travail.







est sous un soleil radieux que s'est déroulée la traditionnelle **fête du RPE** (anciennement RAM) au Château du Bois Courtin, **le samedi 2 juillet dernier**. Pour l'occasion, toutes les assistantes maternelles du territoire ainsi que les enfants accompagnés de leurs parents se sont réunis pour un après-midi de jeux, de spectacle, de rencontres et d'échanges, profitant des jeux installés dans le Parc du Château.



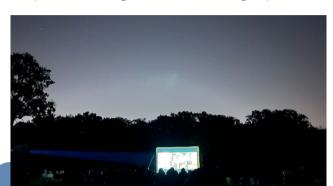






es conditions climatiques étaient bien plus agréables sur Villejust, le **samedi 2 juillet** que le week-end d'avant! Après un report d'une semaine, c'est sous une nuit étoilée et une douce brise que le public s'est rassemblé dans le parc du Château du Bois Courtin pour assister au premier cinéma en plein air de la saison suivi du traditionnel feu d'artifice.

Et quel spectacle !! Plus de 300 personnes ont pu voir **le film** « **Aline** » en dégustant des popcorns, bientôt rejoint par 300 personnes supplémentaires, venues admirer **le feu d'artifice**... et quel feu ! De l'avis général, celui-ci était magnifique !!





Etablissement Français du Sang remercie chaleureusement l'ensemble des donneurs qui se sont présentés le lundi 12 septembre dernier. Grâce à votre mobilisation, 51 donneurs dont 3 nouveaux ont pu être prélevés. Merci à tous. Prochaine collecte le lundi 28 novembre 2022, dans la salle du conseil, en Mairie.



e samedi 8 juillet, la deuxième séance estivale du cinéma en plein air s'est déroulée dans le Parc du Château du Bois Courtin. Les spectateurs ont pu profiter d'un court film d'animation, « Dragons », pour se mettre dans l'ambiance, avant la diffusion du film « Kaamelott ».





es petit(e)s Villejustiens et Villejustiennes ont sans nul doute passés un bel été au centre de loisirs! Outre le temps estival qui a permis de nombreuses baignades rafraichissantes dans la piscine du centre, les activités n'ont pas manqué et les sorties entre copains ont laissé des souvenirs plein les yeux et des anecdotes plein la tête! Visites de Châteaux, Parc d'attractions, promenades et escalades en Forêt de Fontainebleau, découvertes de l'aquarium Sea Life et de la vie sous-marine, détente et jeux au Parc de Sceaux, les animateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre cette pause estivale agréable, heureuse et animée... Les batteries bien rechargées, c'est maintenant l'heure de la rentrée avant la découverte de nouveaux locaux!















e 1^{er} septembre, les petits Villejustiens accompagnés de leurs parents ont retrouvé le chemin de l'école. La rentrée scolaire s'est bien passée, les enfants étaient heureux de retrouver leurs copains et de découvrir leurs classes. La municipalité souhaite une belle année à tous les petits et les grands, que celle-ci soit faite de réussite, d'apprentissage, de découverte, de projets et de partage!









ouhaitons la bienvenue à Valérie Gouron qui a pris ses fonctions de Directrice de l'école élémentaire Jeanne Chanson, en remplacement de Sophie Bédout.

Son nom et son visage ne vous sont pas inconnus puisque Valérie est enseignante dans l'école depuis 19 ans. Lors de cette rentrée, elle a pu compter sur le soutien de ses collègues et de Sophie, bien sûr, qui a facilité la passation de poste. Entre autres projets à l'école, elle a souhaité renouveler le projet « **Chut, je lis** » qui propose un temps de lecture individuel des enfants entre la pause méridienne et le retour en classe de l'après-midi, mais aussi un projet artistique qui verra naitre une comédie musicale mettant en scène tous les enfants de l'école!

 $Un eann\'ee \ quis'annonce \ bien \ remplie \ et \ pleine \ de \ nouveaut\'es!$



e samedi 3 septembre s'est tenu le **traditionnel** Forum des Associations au Gymnase de la Poupardière. Ce premier rendez-vous de l'année marque la **reprise sportive et artistique** des associations et activités municipales. Petits et grands ont ainsi pu trouver leur bonheur parmi toutes les activités proposées par les associations et services communaux. La fréquentation n'a pas diminué entre 14h et 18h et le public ont également pu profiter de démonstrations sportives pour aider les indécis à choisir!









our la deuxième année consécutive, la Municipalité a convié les associations de Villejust à une matinée de formation aux « gestes qui sauvent ». Marc Courtois, président de l'association CSP France – Cynotechnie Sapeurs-Pompiers France et ses collègues ont offert cette formation aux volontaires associatifs. Certains d'entre eux avaient déjà assisté à la formation mais ont souhaité une remise à niveau tandis que d'autres n'ayant pas pu être présents l'an dernier, étaient présents ce Samedi 3 septembre au matin. Merci à tous pour votre mobilisation et participation. Prochainement, ce sont des ateliers à l'attention de la population qui seront proposés.



our clôturer cette belle journée du 3 septembre, la Municipalité a programmé le dernier cinéma « en plein air » de l'été, avec la diffusion du film « Jungle Cruise »... Ciné en plein air qui s'est déroulé en intérieur ! Craignant des conditions climatiques incertaines, la décision a été prise de rapatrier le ciné du Bois Courtin au Gymnase. Tous ont eu le bonheur de profiter du film, au chaud, au sec, sans moustiques et avec de douces effluves de popcorn sucrés...





ar un temps un peu grisailleux, cette journée du 8 septembre 2022 pour la 2ème sortie annuelle des séniors a été organisée comme chaque année par le CCAS.

Le programme proposait cette fois une sortie à $\bf Amboise$ et $\bf Chenonceaux.$

Accueil par le Maire et les membres du CCAS de tous les participants, puis après le ramassage traditionnel, le bus s'élançait vers l'Aire de Blois-Villerbon pour un petit-déjeuner gourmand.

La journée a débuté par la visite de la cité historique d'Amboise à bord du petit train touristique. Nous avons pu admirer les maisons troglodytiques ou encore le Clos Lucé (dernière demeure de Léonard de Vinci). La balade se termina par un passage sur l'ile d'Or, avec la statue imposante de Léonard de Vinci au bord de la Loire, et une vue magnifique sur le Château.

Puis nous nous dirigeons vers « La Cave Aux Fouées » restaurant troglodytique, dans un cadre unique et convivial pour déguster les fouées cuites à la minute, spécialité tourangelle...Après ce moment délicieux nous reprenons notre bus conduit par notre chauffeur bien connu et apprécié : Patrick, pour nous diriger vers Chisseaux.

Nous embarquons sur « Le Bélandre » pour une balade commentée sur Le Cher, à la découverte du Château de Chenonceau en passant sous ses arches et sous une jolie petite pluie, nous obligeant à nous serrer les uns contre les autres.....

Vers 16 heures , nous partons en direction de l'autoroute, et c'est en chansons et petites histoires que s'est effectué notre retour sur Villejust vers 19h 15! Tous nos participants étaient ravis de cette belle journée de convivialité....Trop vite passée...

A bientôt pour de nouvelles balades.....













Actualité



Lignes de bus - Difficultés rencontrées

La municipalité mobilisée aux côtés des usagers a fait remonter les dysfonctionnements dont elle a été informée, à la Communauté d'Agglo qui prend des mesures

epuis le 1^{er} août 2022, l'exploitation de la majorité des lignes de bus desservant les communes de l'agglomération a été reprise **par RATP Cap IDF**, dans le cadre de la délégation de service public n°26 lancée par Île-de-France Mobilités.

Ce nouvel exploitant vient remplacer les précédents, c'està-dire Albatrans, TRANSDEV CEAT, TRANSDEV les Cars d'Orsay, TRANSDEV Bièvres Bus Mobilités, KEOLIS Meyer, KEOLIS Vélizy ainsi que la SAVAC.

RATP Cap explique cela pour parti par une pénurie de conducteurs qui la touche comme les autres exploitants de transports en commun en Île-de-France et dans le reste du pays. Le taux d'absentéisme serait de l'ordre de plus de 20%. RATP Cap est également impactée par un manque de véhicules dû à des pannes multiples sur les bus transférés.

Durant le mois d'août, l'impact de cette pénurie a été limité car l'offre de transport était réduite, en application des horaires été. Cependant, à partir de fin août, avec la reprise des horaires d'hiver, les conséquences de la pénurie se font ressentir beaucoup plus fortement.

RATP Cap annonce des réductions ponctuelles du service sur certaines lignes de bus du réseau, se traduisant par des **courses supprimées**. Aussi, pour que cette situation reste temporaire, RATP Cap forme actuellement de futurs conducteurs et continue de rechercher du personnel.

De plus, l'Agglomération Paris Saclay a mis en relation RATP Cap et la Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation, afin de contribuer à résoudre rapidement ce manque de personnel tout en favorisant **l'embauche d'habitants du territoire.**

Malgré tout, face à la situation alarmante de cette rentrée scolaire, avec de nombreuses courses supprimées, les élus de Paris-Saclay ont pris différentes mesures :

- Des visioconférences hebdomadaires sont organisées depuis le mois d'août entre la direction de RATP Cap, IDFM et l'agglomération. La RATP devra y exposer les mesures correctives de court terme et de moyen terme qu'elle compte mettre en œuvre.
- Une « Information Voyageur », via le compte tweeter d'IDFM @Saclay_IDFM, a été activée et la RATP Cap s'est engagé à renseigner les usagers et leur répond directement.

Un courrier émanant de la Communauté d'Agglomération a été adressé à la directrice de RATP Cap et à IDFM pour leur indiquer notre stupéfaction face aux dysfonctionnements observés en ce jour de rentrée et exiger que les circuits scolaires soient prioritaires. Pour le reste du réseau, il a été demandé que RATP Cap accélère les mesures correctives, renforce ses moyens pour que le service public dont elle est délégataire soit assuré conformément au contrat qui la lie avec IDFM. Les responsables de RATP Cap ont été auditionnés par les Maires de l'Agglo en Bureau Communautaire le 21 septembre dernier, en présence du Directeur Général d'IDFM. Ils ont ainsi pu insister sur la nécessité d'opérer un retour rapide du service attendu ainsi que d'assurer l'information voyageurs.

Enfin en cas de dysfonctionnements, les habitants peuvent appeler le numéro de téléphone suivant 08 06 07 92 31 (prix d'un appel local), ou faire part de leur réclamation via le formulaire disponible sur le portail : saclay.iledefrance-mobilites.fr mais également via le compte twitter « @Saclay_IDFM ».



Bibliothèque

A livre ouvert

Q

uelques petites nouvelles et éléments concernant notre bibliothèque afin de répondre à quelques questions que certains peuvent se poser.

Marie-Claire ETIENNE, l'agent municipal en charge, avec joie, de la bibliothèque depuis maintenant quelques années, va prendre sa juste retraite d'ici quelques semaines.

Tout d'abord nous en profitons pour lui souhaiter toutes et tous une belle et heureuse retraite bien méritée, même si nous aurons le plaisir de la revoir très vite puisque non contente d'avoir l'excellente qualité d'être Villejustienne, elle s'est très gentiment proposée pour à son tour devenir bénévole dans notre belle bibliothèque.

Et dans ce laps de temps, nous sommes actuellement à la recherche, notamment par le biais de la Communauté d'Agglomération, de la possibilité de bénéficier de la mise à disposition d'un personnel formé afin de pouvoir assurer cette transition.

La lecture a encore de longues et belles années à vivre à Villejust.



Flotte vélo

fin d'accompagner le mouvement sur des mobilités douces, à la fois positives sur le plan environnemental et de la santé, et pour montrer l'exemple, le maire et la municipalité ont souhaité doter la mairie d'une flotte de vélos électriques à destination des élus et agents municipaux pour leurs trajets en ville plutôt que de prendre la voiture. Une façon concrète d'être tous à vélos et de profiter de notre réseau de pistes cyclables qui va continuer à s'étoffer.

Téléassistance

Pour plus d'autonomie et de liberté!

Proposée gratuitement par le Département, la téléassistance permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. La téléassistance fonctionne grâce à un abonnement mensuel qui permet aux seniors de déclencher un appel d'urgence en cas de chute ou de problème grave, le plus souvent en appuyant sur un médaillon ou un bracelet porté en permanence, et grâce à un système de micro et haut-parleur installé chez le senior. Elles peuvent ainsi contacter une plateforme téléphonique joignable 24h/24 et 7j/7.

Ce service est proposé par la société Vitaris, prestataire du Département, aux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile.

Le département a souhaité que ce dispositif, d'ordinaire réservé aux personnes de plus de 60 ans, puisse bénéficier à toutes les personnes fragiles en situation de handicap ou en perte d'autonomie quel que soit leur âge.

Comment bénéficier du dispositif?

Vous devez déposer une demande auprès du CCAS de Villejust. N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements : ccas@villejust.fr ou 01.69.31.74.41 Le CCAS effectue toutes les démarches administratives de votre adhésion et se charge de transmettre votre dossier à la société partenaire du département de l'Essonne.



CONCOURS D'ELOQUENCE 15-18 ANS

À PLEINE VOIX 2023, INSCRIPTIONS OUVERTES!

près une première édition couronnée de succès : 67 candidats et 16 villes représentées, le concours d'éloquence de l'agglo Paris-Saclay « A Pleine Voix » revient pour une deuxième édition.

Jeunes Villejustiens: on compte sur vous pour porter les couleurs de la ville!

Après la liberté, c'est au tour de la fraternité de nourrir l'inspiration des candidats. « *Ciment de la nation* », cette notion est inscrite sur tous les frontons des mairies.

Avec quels mots en parlerez-vous? Quelles idées développerez-vous? Il y a tant de sens à la fraternité...

Ouvert à tous les jeunes de 15 à 18 ans résidant, étudiant ou pratiquant une

activité associative sur le territoire, À pleine voix a vise à former et sensibiliser les jeunes à la prise de parole en public et très concrètement à se préparer au Grand Oral du baccalauréat.

Le concours se déroulera sur 4 mois et en 3 temps.

- Une première phase d'auditions de sélection aura lieu les 18 et 19 novembre 2022 dans chaque ville participante.
- En janvier, une deuxième phase de 5 demi-finales précèdera la grande finale prévue le 17 février 2023.
- Tout le long du concours, les candidats bénéficieront d'ateliers de coaching, de workshops ou de sessions encadrées de répétition.

L'agglo propose enfin durant le mois d'octobre des masterclass en présence des participants de l'édition précédente : rien de tel que le partage d'expérience pour se donner du courage! Pour plus d'informations : www.paris-saclay.com





Le concours A pleine Voix est proposé par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, en partenariat étroit avec les 27 communes du territoire.

Compte rendu du Conseil Municipal



Le 4 juillet 2022

1 - CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES 2022.

Comme chaque année, les communes doivent établir la liste préparatoire à la liste annuelle des Jurés d'Assises. Pour la commune de Villejust, le nombre de jurés est de 2. Après tirage au sort, les personnes, remplissant les conditions d'âge et d'inscription sur la liste électorale de la commune seront retenues.

2 - MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LES COMMUNES DE MOINS DE 3500 HABITANTS.

Le Conseil Municipal a décidé des modalités de diffusion de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel, par affichage au sein de la Mairie et sous forme électronique sur le site de la Commune.

3 - ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M 57 A PARTIR DU 1ER JANVIER 2023.

Le Conseil Municipal a autorisé la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 abrégé pour le budget principal de la ville à compter du 1er janvier 2023.

4 - DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRIMITIF- COMMUNE.

Le Conseil Municipal a accepté la Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2022 de la Commune tel que proposé par Monsieur le Maire.

5 - PARTICIPATION COMMUNALE - PASS NAVIGO IMAGINE R ET CARTE SCOLAIRE BUS LIGNES REGULIERES.

Le Conseil Municipal a décidé de fixer la participation à 70€ uniquement pour les lycéens. Il est indiqué que les étudiants boursiers ne peuvent bénéficier de cette participation.

Cette délibération restera valable pour les années suivantes si aucune modification n'y est apportée par le biais d'une nouvelle délibération.

6 - AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL-MODIFICATION STATUTAIRE.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le projet d'augmentation de capital en numéraire du droit préférentiel de souscription de la SPL des Territoires de l'Essonne.



7 - RESTITUTION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION E N° 926, SISE RUE DU GRAND VIVIER - FRETAY PAR ENEDIS A LA COMMUNE DE VILLEJUST.

Le Conseil Municipal, a donné son accord pour faire procéder à la restitution effective de la parcelle cadastrée E 926 d'Enedis à la Commune de Villejust.

8 - CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM).

Le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi d'Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles (ATSEM), à temps complet, à compter du 1er septembre 2022.

9 - CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL

Le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi d'adjoint d'animation territorial, à temps complet, à compter du 1er septembre 2022,

10 - APPROBATION DU TAUX DE REMUNERATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT EFFECTUANT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES DANS LE CADRE D'ACTIVITE PERISCOLAIRE : SURVEILLANCE CANTINE ET ETUDES SURVEILLES.

Le Maire est autorisé à recruter des enseignants pour assurer les surveillances cantine ainsi que les études surveillées, à raison d'1h45 d'activité de surveillance cantine et 1h45 d'études surveillées.

11 - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS DANS LE CADRE DES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES DES AGENTS DANS LE CADRE DE LEUR MISSION.

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un remboursement au réel des frais de repas exposés à l'occasion des déplacements professionnels en dehors de la résidence administrative et de la résidence familiale, dans la limite du plafond prévu pour le remboursement forfaitaire.

12 - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION CM03_2022_036 RELATIVE A L'ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AB N° 115, AB n° 101 SISE 19 RUE DES PAVILLONS.

Le Maire est autorisé à acquérir la partie de la parcelle AB n° 115 et AB N°101 situées en zone urbaine au Plan Local d'Urbanisme au prix de 559 500 K€.

13 - PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE A ALLOUER AUX ELEVES DU COLLEGE JULES VERNE A VILLEBON-SUR-YVETTE, HABITANTS DE LA COMMUNE DE VILLEJUST, DANS LE CADRE DE LEUR VOYAGE SCOLAIRE.

Le Conseil Municipal a décidé de verser une participation exceptionnelle afin de financer les voyages scolaires à savoir : 50€ pour 3 élèves soit un total de 150 €.

Prochaine séance du Conseil municipal: **lundi 7 novembre à 19h30.**

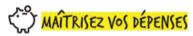
Retrouver les Procès-Verbaux des Conseils Municipaux dans leur intégralité sur le site de la ville : villejust.fr Rubrique : votre mairie/les conseils municipaux /!\ Attention visuel BD /!\





AMÉLIOREZ VOTRE CONFORT

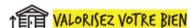
Une bonne isolation, un système de chauffage et de ventilation performant réduisent courant d'air et pertes de chaleur. Résultat : un confort thermique optimal en toutes saisons.



En évitant les pertes d'énergie, vous réduisez votre consommation, et vos factures d'électricité, de chauffage et d'eau.



Réduisez votre empreinte Carbone grâce aux énergies renouvelables et aux matériaux biosourcés



Un logement bien géré et rénové obtiendra une meilleure étiquette énergie. Il se vendra ou se louera mieux !





Lancement de Paris-Saclay Rénov'

e service public (gratuit et indépendant) d'accompagnement à la rénovation énergétique, lancé par l'agglomération Paris-Saclay et ses partenaires.

Un numéro unique pour toute l'info sur la rénovation énergétique.

Locataires et propriétaires et copropriétaires : bénéficier d'un accompagnement gratuit, neutre et indépendant pour tous vos projets de rénovation énergétique :

- trouver des solutions pour baisser vos factures,
- bénéficier d'aides financières et de dispositifs de financement,
- réaliser un bilan énergétique.
- lien avec les entreprises de travaux,
- profiter de conseils techniques.



près plus de 2 ans de travaux, avec un retard certain par rapport aux prévisions en raison de la crise de la COVID, l'extension de l'Accueil de loisirs ouvrira ses portes aux vacances de la Toussaint.

Lancé sous le précédent mandat, c'est un projet qui a été développé depuis de nombreuses années, modifié au fil du temps puis qu'initialement c'est là qu'était envisagé de voir créer la salle de danse, qui est finalement aux 2 Lacs, ainsi que les espaces devant accueillir les cours de musique, au Bois

Courtin pour leur part, ainsi que d'autres activités municipales.

Au fur et à mesure du temps ce projet a donc évolué pour pouvoir **répondre aux attentes des habitants** de notre commune, et surtout pour les plus jeunes d'entre eux.

Ainsi, ce sont près de 90 enfants qui sont attendus dans cette nouvelle structure !



Valéry LAURENT Adjoint au Maire aux Travaux et au Développement Durable

Question technique à Valéry LAURENT

À quoi ressemble l'extension ?

L'extension de l'ALSH se décompose en trois volumes dans un bâtiment de plein pied et un terrain de sport aérien type « City Park » non couvert:

- La partie accueil de loisirs de l'extension est constituée de 3 salles d'activités avec un espace hall /accueil
- Un espace : bureau, office, local technique et sanitaires.
- Un espace de restauration / réfectoire, destiné aux enfants de l'Accueil de Loisirs. Il comprend unecuisine (compris vestiaires du personnel et espace livraison) et une grande salle de restauration.

Les volumes du bâtiment sont reliés par une galerie qui donne sur une cour.

Les places de stationnement du personnel et l'aire de livraison sont aménagées du côté Ouest de l'ensemble bâti. Une voie de desserte est réalisée

le long des limites Nord et ouest. La manœuvre des véhicules de service s'effectue au droit de l'aire de livraison et du stationnement du côté Ouest.

Les façades de l'ensemble du bâtiment seront réalisées en bardage composite, de couleur différente pour chaque volume de bâtiment.

Les toitures à faible pente sont végétalisées. Pour ce qui est du City Park, qui a été réalisé en amont et qui fait partie de cet ensemble vous le connaissez déjà. Il s'agit d'un terrain de sport non couvert entouré d'une clôture de protection, avec filets de protection en fond de court, accessible par des portillons, ce qui permet de l'utiliser de façon spécifique à l'accueil de loisirs selon le besoin des équipes, et de le laisser en libre accès de tous ceux qui souhaitent pratiquer une activité sportive le reste du temps.

Dossier



Igor TRICKOVSKIMaire de Villejust,
Vice-Président de la Communauté
Paris-Saclay

Trois questions à Igor TRICKOVSKI

Pourquoi cette extension?

Sans refaire un historique exhaustif de ce projet qui a connu plusieurs vies d'une certaine façon depuis le début des années 2000, il s'agissait finalement de pouvoir préparer la ville à recevoir plus d'enfants dans ses structures d'accueil, face à l'évolution démographique de la commune et au potentiel d'augmentation des effectifs scolaires et périscolaires. Notre Accueil de loisirs actuel était encore suffisant pour accueillir le nombre d'enfants qui le fréquentent, mais risquait d'être bientôt dépassé, et en la matière il nous faut respecter des conditions d'accueil et d'encadrement qui sont réglementaires.

C'était aussi pour nous l'occasion d'offrir des conditions de restauration améliorées, en ayant un espace équivalent à celui que les enfants peuvent déjà connaître avec leur cantine scolaire, donnant plus d'espace et de meilleures conditions de travail aux agents du service de restauration.

Enfin ce projet a été pensé pour qu'il puisse s'agir **d'un îlot apaisé pour les activités des enfants.**

Toujours en lien avec l'Espace des Coudrayes, les enfants vont être plus encore en sécurité, puisque la voie qui bordait l'ALSH et qui était la voie d'accès du Centre Technique Municipal est finalement neutralisée, les véhicules n'y circuleront plus, puisqu'à l'occasion de cette opération, une nouvelle voie d'accès depuis le chemin de Courtabœuf a été créée et contourne ainsi en toute sécurité cet équipement dédié aux enfants.

Cette opération représente un investissement important pour la commune?

Il s'agit là en effet de l'opération d'investissement la plus importante de ces dernières années à Villejust et qui a été financée sur fonds propres de la commune, sans mobiliser d'emprunt spécifique en la matière. Le montant global du projet est de 2 724 917,15 €

Sur ce projet nous avons pu bénéficier du soutien financier du Conseil Départemental et du Conseil Régional dans le cadre du précédent contrat Départemental, soit 146.893,00 € pour la région, et 259.090,06 € pour le Département. (Idem totalité de la sub, ou ce qui a été touché?)

C'est une somme extrêmement conséquente mais hier comme aujourd'hui, et comme demain, la priorité à Villejust a toujours été d'investir pour assurer les meilleures conditions d'accueil aux enfants.





et nous continuerons ainsi à le faire, c'est d'ailleurs le sens des travaux de rénovation et d'extension des écoles auxquels nous travaillons d'ores-et-déjà.

Mais un chantier comme celui-ci, ce ne sont pas que des moyens financiers, ce sont d'abord et surtout des moyens humains. Sous Maîtrise d'ouvrage de la Mairie de Villejust, la Maîtrise d'œuvre a été confiée à ALP Car Architectes, en la personne de M. Plissonnier, architecte qui a assuré la coordination des travaux des différents corps d'état qui sont intervenus sur ce chantier d'importance, et notamment la société MGR de Villejust.

Ce chantier qui a été initié et piloté jusqu'en 2020 par mon prédécesseur M. Serge PLUMERAND. ie l'ai ensuite porté dans la continuité et j'en ai confié le suivi de la finalisation des travaux à mon adjoint, M. Valéry LAURENT, délégué aux travaux et au développement durable, et nous avons pu nous appuyer sur le soutien précieux et les compétences techniques du Directeur des Services Techniques de la Ville, M. Xavier CLÉMENCEAU et administratives pour les marchés notamment de la Directrice Générale des Services de la Ville, Mme. Anouk GUILY. Je tiens également à remercier et saluer le travail de l'ensemble des agents de la commune qui ont été impliqués dans le projet à un moment ou un autre, qu'il s'agisse du service scolaire, périscolaire, de la restauration, mais aussi de la comptabilité et bien évidemment des services techniques.

Un mot en conclusion?

Je suis très heureux que les enfants de Villejust puissent bénéficier de ce nouvel équipement qui va pouvoir les accueillir, ainsi que les équipes d'animation et de restauration qui les encadrent et les accompagnent, dans les meilleures conditions possibles. Et cela va nous permettre également dans un premier temps d'accueillir l'intégralité des enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs dans ces seuls nouveaux locaux dès les vacances de la Toussaint, étant suffisamment dimensionnés pour cela.

Cela va nous permettre d'avoir une action complémentaire de la part de la Ville en matière de transition écologique et énergétique à Villejust.

En effet, nous allons ainsi éviter de chauffer la partie ancienne de l'accueil de loisirs, particulièrement énergivore, et procéder dans la foulée à des travaux d'amélioration sur les isolations, les huisseries (fenêtres et portes...) et le mode de chauffage de cet équipement, cela nous donnera ainsi l'opportunité de lui donner un coup de jeune pour ne pas dénoter avec son extension et ainsi continuer d'être un lieu d'accueil chaleureux et plein de vie pour tous les enfants de Villejust qui continueront à le fréquenter.

Maintenant c'est à eux de le remplir de leurs rires, de leurs sourires et des joies partagées en découvrant les nombreuses activités qu'ils pourront partager ici à Villejust.



La priorité à Villejust a toujours été d'investir pour assurer les meilleures conditions d'accueil aux enfants





Défi Zéro Déchet en Famille

Top départ pour la 5^{eme} édition du défi zéro déchet en familles

n France, chaque habitant produit en moyenne 580 kg* de déchets par an. La plupart peuvent être évités grâce à des habitudes zéro déchet.

Pour certains, se lancer dans le zéro déchet peut sembler fastidieux. Pas de panique ! Le Siom vous accompagne dans cette **aventure pendant 6 mois** avec un programme riche en animations.

Réaliser ses produits ménagers, cuisiner anti-gaspi et local, jardiner au naturel, s'initier au vrac sont autant d'astuces et d'alternatives qui vous permettront de réduire vos déchets.

*source : ADEME Déchets chiffres-clés 2019

Relevez le défi, remplissez le questionnaire Défi Familles !



Sacs végétaux : le Siom s'adapte à la pénurie de papier !

u lendemain de la pandémie de COVID-19, le contexte actuel de crise énergétique et géopolitique impacte de nouveau tous les secteurs économiques et industriels, entraînant des augmentations tarifaires.

Le fournisseur de sacs papier pour la collecte des déchets végétaux a alerté le SIOM en novembre 2021 sur l'augmentation des coûts du papier, des encres et du transport, le papier représentant à lui seul une hausse de 23%.

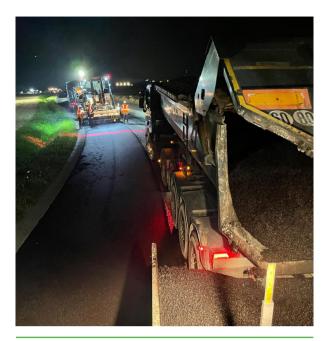
Afin de limiter cette augmentation tarifaire, les élus du SIOM ont opté fin 2021 pour **une réduction de la taille du sac tout en conservant ses caractéristiques techniques.**

Au mois de mai 2022, le fournisseur a alerté le Syndicat sur une nouvelle hausse des prix qui s'élève à 22%. La société a indiqué également qu'elle n'était pas en mesure de garantir la disponibilité des quantités demandées jusqu'à la fin de l'année.

Aussi, afin de contenir cette nouvelle augmentation tarifaire d'une part, et d'essayer de tout mettre en œuvre pour obtenir des quantités suffisantes d'ici la fin de l'année, la décision a dû être prise de réduire de 15% les commandes prévues pour le second semestre 2022.

Cet effort devrait permettre de **garantir** l'approvisionnement en sacs de tout le territoire du **SIOM.** Enfin, le lancement d'une réflexion à plus long terme relative au dispositif de mise à disposition des sacs dans nos communes semble nécessaire afin de continuer à répondre à vos besoins mais également de prendre en compte les nouvelles contraintes liées aux pénuries de papier et l'augmentation continue des demandes de sacs qui nous sont formulées.

Plus d'informations : 01.64.53.30.00 www.siom.fr



Travaux sur la RD118

Le Département innove à Villejust pour des routes écologiques

objectif : trouver des solutions durables et efficaces pour réhabiliter les routes et améliorer la sécurité des usagers, tout en réduisant la dépense publique.

A Villejust, le Département a expérimenté un nouveau produit biosourcé sur la RD 118 : le liant Biophalt®.

Celui-ci est constitué d'enrobés incorporant au minimum 30 % de matériaux de chaussées recyclées ainsi que **d'un liant d'origine végétale**, qui se substitue au bitume traditionnel, d'origine pétrolière.

En évitant le recours au pétrole, le Biophalt® permet de **réduire l'impact environnemental mais aussi d'économiser de l'énergie**, puisque sa température d'application est 20 à 30 degrés moins élevée que pour un revêtement classique, et des matières premières, avec 40% des granulats utilisés issus du rabotage d'une ancienne chaussée.

Ce procédé écologique a été mis en œuvre pour la première fois en septembre 2020 sur la voie d'accès au tunnel du Mont-Blanc. En Essonne, il a été testé pour la première fois sur une section de 500 m de la RD 118 à Villejust, dans la nuit du 21 au 22 juillet.

Budget de l'opération : 120 000 euros.



Travaux Rue de la Maire

Aménagement temporaire

a première tranche de travaux relatif à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pluviales s'est déroulée pendant les vacances d'été et achevée le 31 août. La seconde tranche de travaux est prévue pendant les vacances de la Toussaint et concernera le changement de profil de voie et voirie. La rue de la Mairie sera donc de nouveau fermée entre la Place de l'Eglise et la route de Nozay, entre le 22 octobre et le 6 novembre sauf pour les riverains.

Ces nouveaux travaux permettront la réalisation d'une zone de circulation partagée entre véhicules, vélos et piétons. La vitesse y sera limitée à 20km/h.

Travaux sur l'A10

Les travaux de la passerelle piétons/ cycles sont décalés

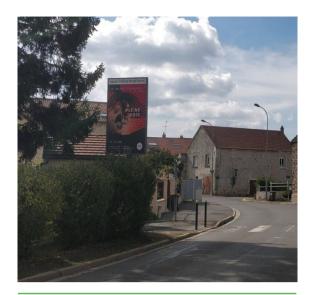
n raison de difficultés d'approvisionnement, la passerelle, qui devait initialement être posée fin-juillet / début août, le sera finalement la semaine du 17 octobre, décalant de fait la livraison de l'ouvrage, initialement annoncée en novembre 2022, est reportée au mois de janvier 2023. Les restrictions de fermeture des bretelles Paris->Villejust et Les Ulis->Paris, qui devaient se terminer le 21 octobre, sont prolongées jusqu'au 3 décembre matin.

Par ailleurs, en vue de la pose de l'ouvrage, l'A10 sera fermée de nuit au droit du chantier entre 22h et 5h durant 8 nuits : du 17 octobre au soir au 21 octobre matin et du 24 octobre au soir au 28 octobre matin.

Retrouvez plus d'information en ligne en scannant le QR Code :



Cadre de vie



Panneau d'information numérique

L'info circule sur la Grande rue -La Poitevine!

près la mise en service sur premier panneau d'information numérique situé en centre bourg, en juin dernier, les habitants de La Poitevine – Fretay ont également leur relais d'information en format numérique depuis début septembre 2022.

La municipalité a fait l'acquisition de ces panneaux au cours du premier trimestre 2022.

Tandis que le premier panneau situé sur la place de l'Aubépine n'a pas posé de problème, l'installation du panneau à la Poitevine a été plus laborieuse. Certains d'entre vous ont pu le constater, le prestataire chargé de la mise en place a pris la liberté de venir poser le panneau sans en avertir les services de la Mairie, en charge du dossier...

Résultat : Le panneau a d'abord été posé à l'envers !

Sur demande de la municipalité, le prestataire est donc venu réparer son erreur et disposer le panneau dans le sens permettant une meilleure visibilité à savoir à gauche du feu tricolore situé à l'entrée de la Poitevine vers Fretay.

Les deux panneaux d'informations sont identiques et permettent un relais d'informations communes ou distinctes en fonction des quartiers et actualités.



Consultation publique

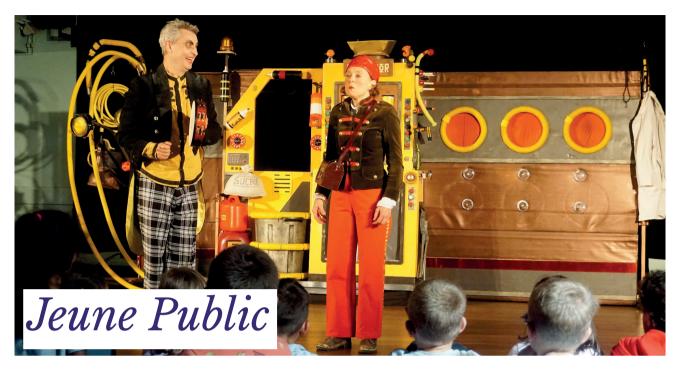
ors de la dernière réunion du conseil municipal, un projet d'implantation d'un relais de radiotéléphonique mobile, soit une antenne relais pour un opérateur de téléphonie mobile (Bouygues Télécom) a été présentée.

En effet, avant d'autoriser l'installation et la signature d'un bail pour une antenne relais, le conseil a décidé du lancement d'une consultation publique à l'attention de la population.

Nombreuses sont les sollicitations et les remarques d'usagers se plaignant de la faiblesse du réseau mobile sur Villejust, pour autant cela ne peut se corriger que par l'installation d'équipements nouveaux de ce type, d'où l'intérêt de s'en informer et de pouvoir consulter le dossier.

Le projet s'inscrit également dans un principe de mutualisation de travaux avec la création d'un branchement électrique qui permettra la réalisation de la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit du gymnase afin de favoriser la production d'énergie renouvelable et ainsi agir sur les consommations et dépenses énergétiques de la ville.

La consultation se tient en mairie avec le dossier à disposition ainsi qu'un cahier de remarque, du lundi 3 octobre au 25 octobre 2022, aux horaires d'ouverture du lundi au samedi.



La clef des Champs, par la Compagnie Etosha Dimanche 16 octobre 2022

rsène Glyphosate-Terbuthylazine est un chercheur de seconde zone, travaillant pour la firme agroalimentaire GPURAMOR. Or, les expériences auxquelles il se livre requièrent un cobaye humain, qui lui permettrait de faire, selon lui, un grand pas vers Le bonheur pour tous!

C'est alors qu'il croise le chemin de Bretelle, une petite dame aux allures de factrice, immédiatement perçue comme une écervelée. Après l'avoir introduite dans son étrange laboratoire, vient l'heure de la mise en pratique de ses recherches sur l'alimentation moderne : Bretelle va être son tube à essai!

Nos deux protagonistes s'embarquent alors dans une série d'expériences qui vont pointer du doigt quelques-unes des graves dérives générées par notre mode de consommation moderne comme la malbouffe et le gaspillage alimentaire...

Fort de ses deux personnages, où le cobaye va emboîter le pas au savant fou, cette comédie burlesque, dans laquelle la musique, le chant, mais aussi le théâtre d'objets occupent une place prépondérante, met l'écologie sur les tréteaux du plaisir artistique.

Un spectacle qui se veut, comme à chaque aventure théâtrale de la troupe, aussi engagé que plaisant.



Infos Réservation

Dimanche 16 octobre 2022 15h Salle de spectacle Espace des Coudrayes Jeune Public à partir de 8 ans Gratuit

Infos,réservations : service-communication@villejust.fr • 01 69 31 74 47



Dimanche 30 octobre 2022 de 16h à 18h30 Parvis de la boulangerie et Espace des Coudrayes

enez déguisés et masqués pour participer à une quête mystérieuse dans tout Villejust! L'association « APE : Au Plaisir des Enfants de Villejust » vous invite à venir chasser les bonbons en groupe (les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents) et participer à une quête mystère!

Pour débuter votre aventure, rejoignez les membres de l'APE sur l'un des 2 stands de départ :

- Parvis de la Boulangerie
- Espace des Coudrayes

On vous y indiquera l'objectif de votre quête!

Puis partez chasser les monstres, allez jeter des sorts et récupérer des bonbons !

Mais prenez garde à ne sonner qu'auprès des habitations dotées de ballons (habitations avec un ballon accroché à la porte, au portail ou à la boite aux lettres)

En plus des friandises, vous pourrez trouver des cartes mystères! Rapportez-les à l'un des stands pour obtenir des récompenses!!

Un chocolat chaud sera offert aux petits chasseurs et leurs accompagnants.

Chers Villejustiens,

Si vous acceptez d'ouvrir votre porte pour un bonbon ou un sort, signalez –vous en accrochant un ballon devant votre habitation.

En accrochant ce ballon à votre porte, portail ou boîte aux lettres, vous acceptez la visite de groupes d'enfants en quête de friandises!



Soirées jeux Vendredi 14 octobre

enez en famille ou entre amis, vous retrouver autour de jeux... L'association Villejust Ludique a fait l'acquisition de nouveaux jeux qui raviront petits et grands!

Renseignements/ Réservations : asso.jeux.villejust@gmail.com • 20h Salle de la Poitevine – 5b grande rue – La poitevine

Eveil musical La clé de sol

la suite à de nombreuses demandes le samedi 3 septembre au Forum des associations, l'Association musicale « La Clé de Sol », en accord avec la municipalité, reprend les cours d'éveil musical. Ils auront lieu tous les mercredis à partir du 5 octobre, à l'espace des Coudrayes de 10 heures 30 à 11 heures afin de permettre aux enfants fréquentant le centre de loisirs et souhaitant y prendre part d'y participer également.

Ces cours sont prévus pour les **enfants** de la petite section jusqu'au CP, pour un montant de 140 € pour l'année (adhésion et cours). Ils permettront à vos enfants de découvrir et de reconnaître toutes sortes d'instruments de musique.

La Clé de Sol vous propose de faire un essai le 5octobre avant de vous inscrire pour l'année!

Renseignements:

cledesolvillejust@gmail.com



Spectacles des Zicos à Villejust Autour des Zicos

es zicos reviennent sur Villejust pour présenter leur nouveau spectacle. Au vu de l'engouement du public pour cet évènement et du nombre d'artistes, il fallait une scène plus grande que l'Espace des Coudrayes... aussi, les 11 concerts se dérouleront au **Complexe de la Poupardière.**

Les habitants de Villejust bénéficient d'un tarif préférentiel!

Pour réserver vos places, rendez-vous sur le site Festik, sélectionnez le jour et l'heure désiré du spectacle et entrez le code : **villejust91** pour bénéficier d'une **réduction de 2€ par place.**

Seuls les personnes domiciliées à Villejust peuvent bénéficier de cette offre, un contrôle sera effectué, les billets sont nominatifs.

Afin de passer une soirée en toute tranquillité, un parking provisoire et gratuit sur l'aire de jeux de la Rue des Pavillons va être aménagé (avant de voir l'installation de nouveaux équipements sportifs et ludiques), il sera ainsi à proximité du gymnase de la Poupardière pour accéder au spectacle facilement.

Infos

Du Samedi 5 novembre au Dimanche 13 novembre 2022 • 20h30 Gymnase – Complexe de la Poupardière Tout public

Renseignements: **06 26 05 38 28**



Réservation obligatoire / Billetterie:

Festik / Autour des Zicos Tarifs:18€ Tarif réduit pour les concerts des Lundi 7, Mardi 8 et Mercredi 9:14€

